



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

28 février 2017

Norme professionnelle relative aux sondages de marché et aux tests investisseur en vigueur jusqu'au 2 juillet 2016

L'entrée en application du règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché (" règlement MAR ") le 3 juillet 2016 a rendu caduque la norme professionnelle de l'Association française des marchés financiers (AMAFI) relative aux sondages de marchés et aux tests investisseur qui avait été approuvée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 11 octobre 2012 en qualité de règle professionnelle.

 Télécharger le contenu

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS





COMMUNIQUÉ COMMISSION
SANCTIONS

SANCTIONS & TRANSACTIONS

16 décembre 2024

La Commission des sanctions de l'AMF sanctionne un fonds d'investissement américain et son dirigeant, pour un montant total de 10 millions d'euros, pour manipulation de cours...



ACTUALITÉ

CONSEIL SCIENTIFIQUE

19 mars 2024

Réunion du Conseil scientifique de l'AMF - 5 février 2024



ACTUALITÉ

OBLIGATION D'INFORMATION

18 janvier 2024

L'AMF rappelle les bonnes pratiques en matière de diffusion de l'information privilégiée



Mentions légales :
Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02